

DATES D'OUVERTURES ET LIMITES DE PRISES POUR LA PÊCHE DANS LA ZEC MITCHINAMECUS

2024

ZEC MITCHINAMECUS	ESPÈCES	DATES D'OUVERTURES ^a
Saison 2024	Achigans	3 mai au 30 septembre
	Brochets, Dorés*	17 mai au 30 septembre
	Esturgeons	<u>15</u> juin au <u>30</u> septembre
	Ombles, ouananiche, touladi, truites,	3 mai au 8 septembre
	Autres espèces	3 mai au 30 septembre

- * Il est interdit de prendre et de garder, ou d'avoir en sa possession un **doré jaune** de moins de 37 cm ou de plus de 53 cm de longueur provenant des eaux du territoire de la ZEC Mitchinamecus. :
- **Note¹** - Lorsqu'on a en sa possession, ailleurs qu'à sa résidence permanente, du poisson pris à la pêche sportive, celui-ci doit être dans un état tel qu'on peut en déterminer l'espèce, la longueur et le nombre. Lorsqu'une limite de longueur ou une gamme de longueur s'applique, le poisson doit être transporté de manière à pouvoir en mesurer la longueur.
- **Note²** - À ces endroits, il est cependant permis d'avoir en sa possession l'équivalent en filets d'un doré jaune si les filets sont découpés en «portefeuille». Les 2 filets doivent mesurer de 28 cm à 40 cm, mesurés du bout de la nageoire caudale au point d'attache arrière de la nageoire pectorale au filet. Ces nageoires doivent demeurer sur les filets.
- **Il est préférable de transporter le doré hors de la ZEC à l'état plein ou éviscéré seulement.** De cette manière il est possible de peser les captures à des fins d'une meilleure gestion de la pêche.
- Seulement la pêche à la ligne est permise pour le doré. (**Art. 320 ordonnance générale 2019**).

LIMITES DE PRISES

Achigans, brochets, dorés*	6
Esturgeon jaune	1
Ombles	10 ombles en tout, dont un maximum de 2 ombles chevaliers
Ouananiche	3
Touladi, Moulac	2 en tout
Maskinongé	2
Truites	5
Perchaude	50
Autres espèces	Aucune limite

LÉGENDE : ^a : Sous toutes réserves.

Nouveautés (selon la demande courriel du 7-10-2022)

Toutes les périodes particulières se retrouvent dans l'ordonnance provinciale modifiant le règlement de pêche du Québec (art. 320 et 321).

RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE MITCHINAMECUS EN 2024

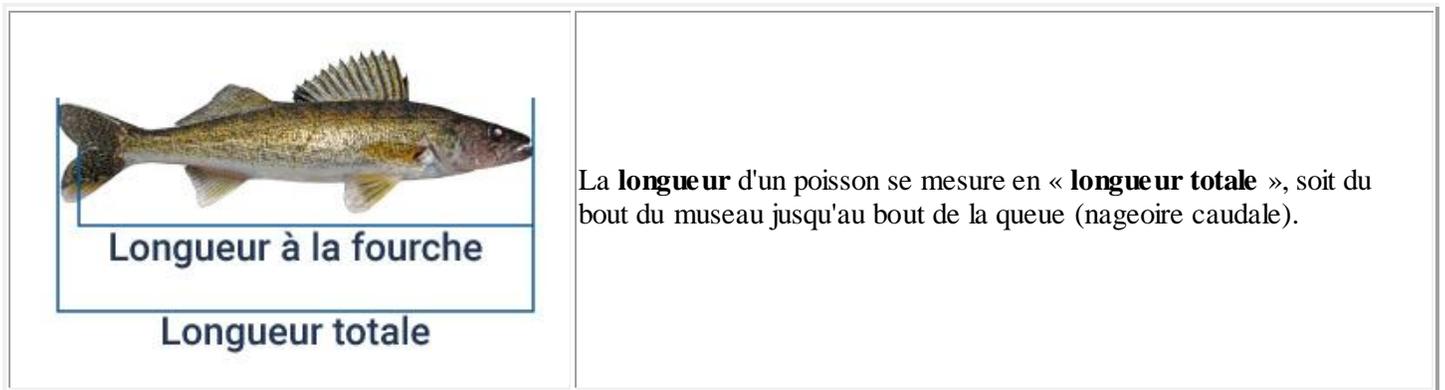
PLAN D'EAU	ESPÈCES	DATES D'OUVERTURES^a
André, lac	Toutes les espèces	Les samedis, dimanches et jours fériés compris entre le 3 mai et le 9 septembre
Atocas, lac.	Dorés	Les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés compris entre le 14 juin et le 1 ^{er} octobre
Foster, lac Et Foster, Petit lac Et Tapani, Baie Et Gorman, lac	Autres espèces	Même que la ZEC
	<i>(Fermeture pour une ou l'autre des espèces lorsque le quota est atteint)</i>	
Polonais, lac des Entre le pont qui traverse la rivière d'Argent à la décharge du lac Chopin (47°02'05'' N., 75°20'45 O.) et une ligne reliant les points dont les coordonnées sont : 47° 01'29'' N., 75°21'21 O. et 47° 01'35'' N., 75°21'42 O. <i>(Fermeture pour une ou l'autre des espèces lorsque le quota est atteint / en même temps que le groupe précédent)</i>	Dorés	Les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés compris entre le 14 juin et le 1 ^{er} octobre
	Ombles, touladi, truites, ouananiche	15 juin au 8 septembre
	Autres espèces	15 juin au 30 septembre
Clifford, lac et Clifford, Petit lac et Éva, lac et Tuffield, lac	Ombles, touladi, truites	1 ^{er} juillet au 8 septembre
	Autres espèces	1 ^{er} juillet au 30 septembre
Canot, lac - l'émissaire du lac, à partir du pont du chemin de l'hydro-Québec sur une distance de 140 m vers le lac du Pin Rouge	Brochets, dorés,	7 juin au 30 septembre
	Esturgeons	15 juin au 30 septembre
	Ombles, truites, ouananiche, touladi	7 juin au 8 septembre
	Autres espèces	7 juin au 30 septembre
Chiens, Grand lac des	Toutes les espèces	Les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés compris entre le 21 juin et le 12 juillet, et tous les jours du 12 juillet au 8 septembre.

RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE MITCHINAMECUS EN 2024

PLAN D'EAU	ESPÈCES	DATES D'OUVERTURES^a
Chiens, Petit lac des, *Le lac ainsi que le cours d'eau le reliant au Grand lac des Chiens	Toutes les espèces	Les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés compris entre le 3 mai et le 8 septembre inclusivement
Chopin, lac	Toutes les espèces	FERMÉ 5 ans (2021 à 2025 inclusivement)
Dieppe, lac Sobieski, lac Vastel, lac *Ainsi que le que le ruisseau sans nom reliant les lacs Dieppe et Vastel et le ruisseau sans nom reliant les lacs Dieppe et Sobieski.	Toutes les espèces	Le 29 juin, 27 juillet et 31 août seulement
Maclean, lac	Toutes les espèces	Les samedis, mercredis et jours fériés compris entre le 3 mai et le 8 septembre
Mitchinamecus, réservoir	Ombles, truites, ouananiche, touladi	3 mai au 8 septembre
	Autres espèces	17 mai au <u>30</u> septembre
Mitchinamecus, rivière (Secteur Dépôt-Carrier) -Entre le Dépôt-Carrier (47°27'48''N., 74°57'37''O.) et une ligne reliant les points dont les coordonnées sont : 47°25'32" N., 74°59'40" O., et 47°25'11" N., 74°58'55" O., située à 5 000 m en aval de ce même dépôt.	Toutes les espèces	14 juin au <u>14</u> août
Nottaway, lac	Toutes les espèces	Les samedis, dimanches et jours fériés compris entre le 3 mai et le 8 septembre inclusivement
Turpin, ruisseau - la partie comprise entre un point situé à 1 km en aval du pont qui le traverse (47° 24' 36'' N. 75° 01' 00'' O.) et le déversoir du lac Turpin (47° 25' 20'' N. 75° 01' 30'' O.)	Toutes les espèces	FERMÉ À L'ANNÉE

Doré : Limite de longueur / Notes

Comment mesurer les poissons :



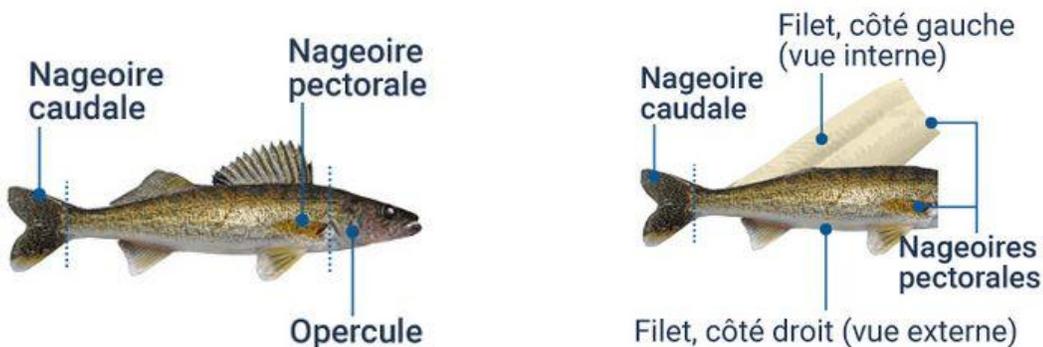
Pour l'application de la limite de longueur des dorés jaunes, le poisson peut être transporté en **entier** ou « en portefeuille », s'il est en filet. Ils doivent avoir la longueur suivante :

- Dans le cas d'un doré jaune dont la gamme de longueur exploitée est fixée à **37 centimètres et plus et à moins de 53 centimètres, les deux filets doivent mesurer de 28 cm à 40 cm**, mesurés du bout de la nageoire caudale au point d'attache arrière de la nageoire pectorale au filet. Les filets doivent être reliés par la nageoire caudale. De plus, les nageoires pectorales ainsi que la peau doivent adhérer au filet.
-
- En nettoyant le poisson avant de le transporter, veillez à ce qu'on puisse en identifier l'espèce, en calculer le nombre et, le cas échéant, en mesurer la longueur. Toutefois, **Il est préférable de transporter le doré hors de la ZEC à l'état plein ou éviscéré seulement. De cette manière il est aussi possible de peser les captures à des fins d'une meilleure gestion de la pêche.**

Comment faire des filets portefeuille

Vous devez alors vous assurer de laisser la peau sur la chair et de la découper de la façon suivante :

- Pratiquez l'incision à l'avant de la nageoire pectorale (au niveau de l'opercule).
- Passez le couteau en direction de la queue tout en longeant la colonne vertébrale.
- Arrêtez la coupe juste avant la nageoire caudale.
- Répétez l'opération de l'autre côté.
- Coupez la colonne vertébrale en conservant les deux filets attachés à la nageoire caudale.



<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/peche-sportive/techniques-peche/peche-dore>